

Province de Québec

Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

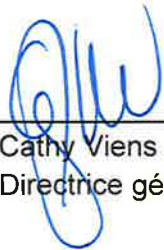
AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le lundi 27 janvier 2020 à 8h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 702, chemin de Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Signataires autorisés pour la vente du terrain portant le matricule 1192-46-1919
 - 3.2 Signataires autorisés pour la vente des terrains portant les matricules 0684-03-5724 et 9989-50-3432
 - 3.3 Demande de versement pour le programme d'aide à la voirie locale
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ à BOILEAU ce 23^e jour de janvier deux mille vingt.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 23 janvier 2020.



Cathy Viens
Directrice générale, Secrétaire-trésorière